



L'EAU DANS L'ORGANISATION DE L'ESPACE FRANÇAIS

La plus forte illustration de la présence de l'eau dans l'espace français réside sans doute dans les noms des départements. Nombre de ces structures administratives portent toujours leur nom d'origine, formé à partir d'un ou de deux cours d'eau les traversant (Maine-et-Loire, Rhône, Seine, Bouches-du-Rhône, Allier...). Certains rappellent même une identité maritime (et donc d'étendue d'eau) : Charente-Maritime, Manche. **[Il s'agit ici de l'amorce de l'introduction. Elle part d'une réalité et propose déjà un début d'analyse du sujet posé.]**

« Eau » est en effet à entendre dans son acception la plus large possible. Les cours d'eau (terrestres ou souterrains) sont à envisager dans toute leur diversité, du modeste ruisseau de montagne se jetant dans une rivière au lit mineur plus vaste, elle-même captée par un fleuve grossi par de multiples affluents jusqu'à son embouchure. L'origine des cours d'eau est aussi à prendre en compte, par les précipitations, de même que les formes continentales de stagnation ou de rétention de l'eau (marais, lacs, étangs). Cette dimension continentale ne doit pas faire oublier sa dimension maritime. Les mers et océans jouxtant la France trouvent légitimement leur place dans la prise en considération de l'eau dans l'organisation de l'espace français (tout comme les estuaires ou les marais maritimes). Quels sont ces mers et océans à prendre en considération ? **[Définition du premier terme du sujet.]** Pour répondre, il convient de définir l'« espace français ». **[Définition d'un autre terme. L'ordre de présentation peut ne pas respecter l'ordre du libellé.]** Seule la France métropolitaine (et donc la Corse, « montagne dans la mer » selon Reclus) sera étudiée. La France d'outre-mer présente des caractéristiques trop éloignées de celles de l'Hexagone. L'eau peut toutefois jouer un rôle dans l'organisation de ces espaces, en particulier dans les îles tropicales (marquées par le binôme côte au vent/côte sous le vent). **[S'agissant d'un sujet sur la France, et si le libellé ne le précise pas, l'Outre-Mer est toujours à interroger en introduction, pour l'inclure ou l'exclure du traitement.]** L'océan Atlantique, la Manche, la mer du Nord et la Méditerranée sont donc à envisager dans toutes leurs dimensions géographiques. S'interroger sur l'eau dans l'organisation de l'espace français, c'est donc observer la place et le rôle qu'elle occupe dans de possibles divisions de l'espace de l'Hexagone, à plusieurs échelles. **[Dernier terme du sujet défini. Sa définition est ici présentée sous couvert d'un début d'analyse du sens du sujet. Sa dimension conceptuelle pousse à traiter ainsi.]** Quel point de vue adopter alors pour traiter de l'eau ? Elle peut être appréhendée en tant qu'objet d'étude de l'hydrologie (continentale et maritime) et de l'hydrogéologie dans le cadre d'investigation sur l'hydrosphère, mais peut également se comprendre comme une disposition naturelle utilisée par les hommes pour des activités de tout type (circulation, production, tourisme) et leurs équipements. **[Analyse des enjeux du sujet à la fin du deuxième temps de l'introduction.]**

Au vu de ces éléments, il apparaît que l'eau constitue un leitmotiv du territoire français. Peut-on néanmoins lui accorder une place de choix dans toute entreprise de division de cet espace ? Comment concilier élément de la nature (y compris dans le cadre des ressources que l'eau fournit) et construction par les hommes d'un espace, depuis longtemps occupé ? L'ombre du vieux déterminisme antérieur à la géographie vidalienne pointe dès lors que l'on tente de rapprocher une « disposition » naturelle avec une société. Cette recherche implique d'interroger l'eau comme critère pertinent pour fonder une organisation de l'espace, sans pour autant sombrer dans un déterminisme simpliste et dans des explications erronées. **[Paragraphe de la problématique. Une bonne problématique doit aller au-delà d'une simple reformulation des termes du sujet pour en indiquer le sens.]**

Aussi, un repérage de l'eau dans l'espace français est un aspect liminaire obligé. La confrontation du critère « eau » à certaines organisations de l'espace français s'effectue à travers l'observation de la place de l'eau et la pertinence certaine à échelle fine. Enfin, le seul découpage en fonction de l'eau distingue trois types d'espaces en référence au climat, la France « océanique », « continentale » et celle des « extrêmes ». **[Annonce du plan, qui indique de manière rapide les thématiques de chaque partie. Il n'y a pas lieu d'indiquer déjà les thématiques des sous-parties, sauf dans le cadre d'une typologie (finale le plus souvent).]**

I. LES FONDEMENTS : L'EAU DANS L'ESPACE FRANÇAIS

A. L'EAU COMME DONNÉE « NATURELLE »

La France est un espace bien doté en eau. Les précipitations sont bien réparties sur tout le territoire, avec des extrêmes caricaturaux (2 000 mm par an en moyenne au Mont Aigoual). De près de 1 100 mm/an à Brest, contre 730 à Dijon et 540 à Marseille, elles soulignent ainsi les différents climats de l'espace français. Même le domaine méditerranéen est marqué par des disparités avec près de 700 mm/an à Montpellier contre 570 à Perpignan. **[Série d'exemples très brefs.]** De telles données impliquent des manques d'eau localisés, d'autant que les précipitations sont bien réparties sur l'année dans la plupart des régions. Peu de sécheresses excessives sont notables, ce qui n'exclut pas des restrictions, l'été, dans les régions méditerranéennes ou des épisodes comme la canicule de l'été 2003.

L'eau est présente sur et sous l'espace français à travers plusieurs formes. Les cours d'eau jouent un rôle dans l'organisation de l'espace à plusieurs échelles : une carte des seules densités de population reflète celle du tracé des cours d'eau, des plus modestes aux principaux. L'axe séquano-rhodanien, le Val de Loire... forment des ensembles régionaux. À une échelle plus fine, le site originel des villes traduit un rôle pour les cours d'eau. La confluence à Lyon (Rhône et Saône), le méandre du Doubs à Besançon l'illustrent, mais ne font pas oublier la volonté de se préserver des risques induits par ces mêmes cours d'eau. Dans la vallée du Rhône, nombreux sont les sites originels de promontoires rocheux, tant pour la défense que la protection contre les crues, à l'image d'Avignon

(promontoire du Rocher des Doms à 30 m au-dessus du niveau du cours d'eau, division du Rhône en plusieurs bras et confluence méridionale avec la Durance). **[Exemple davantage développé.]** Les tracés des cours d'eau sont aussi des limites sollicitées (départements, frontière du Rhin ou ligne de partage des eaux).

Entouré d'eau, l'Hexagone l'est avec quatre mers sur plus de 5 500 km de côtes. Les contacts terre/mer sont le fait de côtes hautes (falaises du pays de Caux, de l'Estérel) dont certains sites façonnés par l'érosion marine ont été jugés stratégiques pour des implantations militaires (rades de Cherbourg, de Toulon... pour la Marine) devenues des centres urbains dynamiques et polarisants. Les côtes basses (marais maritimes, côtes à lido) ont pu être sollicitées pour des activités tout aussi dynamiques (tourisme du Languedoc).

B. L'EAU COMME ATOUT TERRITORIAL

La large ouverture maritime offre une diversité de mises en valeur et de formes d'organisation par les sociétés humaines. L'intérêt des mers en présence est évident pour les échanges mondiaux : Atlantique en face des Amériques, Méditerranée et mer du Nord (Pas-de-Calais) comme mers les plus fréquentées au monde. Les infrastructures portuaires sont les supports de ces échanges depuis l'époque moderne. Les structures portuaires sont modernes et équipées pour la conteneurisation notamment, véritables centres urbains voire métropoles, mais souffrent de situations excentrées par rapport à certaines grandes routes maritimes (Marseille en position de cul-de-sac). Ces littoraux fondent-ils des régions ? La diversité de leur mise en valeur, des choix sociétaux n'en font pas nécessairement des fédérateurs régionaux. Montpellier, capitale du Languedoc située à 10 km du littoral se reconnaîtra moins maritime et plus terrestre par son économie et son devenir que Rouen, à 70 km de la mer, mais en fond d'estuaire de la Seine. Un hinterland à géométrie variable donc, pour un pays tardivement tourné vers la mer comme le montre l'historien A. Corbin.

Estuaires et vallées apparaissent comme des voies commodes de circulation et d'échanges, très tôt mis en valeur. Les grands estuaires français sont organisés selon des logiques identiques : une ville portuaire (Saint-Nazaire, Le Havre) figure comme la tête de pont de villes aux fonctions métropolitaines et à la taille plus affirmées (Nantes, Rouen). Entre les deux existent des activités polarisant l'espace régional (industries lourdes, raffinage). Seul l'estuaire de la Gironde fait figure d'exception, avec une métropole de fond d'estuaire et des activités plus modestes (centrale électrique) jusqu'à l'océan. Situés au débouché de grandes vallées, les estuaires ne sont qu'une partie d'un ensemble plus vaste. Les vallées des grands fleuves sont des voies de circulation structurant l'espace et le peuplement.

Les activités liées à l'eau n'organisent l'espace qu'à des échelles fines. L'eau comme ressource pour l'alimentation ne s'inscrit que dans des espaces réduits, du fait du déclin de la pêche française et d'une aquaculture localisée. Les ports spécialisés dans la pêche n'ont que des tonnages faibles (Concarneau) sans parvenir au rang des autres infrastructures portuaires. Les activités liées à l'eau continentale sont peu nombreuses. Seul le tourisme, selon des logiques diffuses, en est une, avec certains parcs naturels, le monde de l'eau souterraine (terres karstiques : Aven d'Orgnac, Gouffre de Padirac), les lacs fréquentés l'été.

C. L'EAU UTILISÉE : UN RÔLE ORGANISATEUR ?

Si des régions humides s'individualisent pour leurs paysages parfois transformés fédérant des activités directement liées à l'eau (aquaculture des Dombes) ou non (Sologne), l'agriculture couvre intégralement le territoire sans lien réel avec l'intensité de la présence de l'eau. L'extension de l'irrigation montre que les périmètres retenus se situent dans des régions à dynamiser, à l'image des cultures circulaires de maïs dans les Landes.

L'eau peut se trouver mobilisée comme potentiel de circulation. Les transports fluviaux sont encore faibles, parfois réservés au tourisme (canal du Midi), mais les effets sur l'espace environnant sont peu importants. L'eau est en revanche un facteur commode de localisation pour certaines industries lourdes, des véritables petites vallées industrielles des Vosges pour le textile à celles des Alpes autour de la « houille blanche » en perte de vitesse (fin de la présence de Pechiney dans la vallée de l'Arve). Le rôle est encore plus grand pour l'énergie, des modestes barrages à l'amont de petits cours d'eau comme le Lot ou la Truyère, aux successions de centrales électriques sur le Rhône et le couloir de la chimie au sud de Lyon.

Est-ce à dire que l'eau participe d'identités envisagées à plusieurs échelles ? Il n'existe pas de vénération particulière de l'eau en France, ce qui renvoie à son abondance. Seule la France méditerranéenne est un espace où l'eau apparaît comme un bien « précieux », fait de civilisation dont témoignent notamment la littérature de Pagnol et les sources cachées, convoitées, volées dans *Manon des Sources*, *Jean de Florette* ou *La Gloire de mon père*. Le Val de Loire présente aussi une construction identitaire particulière, autour des paysages de levées, seuls aménagements pendant longtemps contre les crues pour préserver le « dernier fleuve sauvage d'Europe ». Quelques ensembles d'échelles variables s'individualisent donc, car définis à travers un rapport particulier à l'eau.

Une esquisse de ce qu'est l'eau dans l'espace français vient d'être établie. L'eau, par sa présence, peut donc organiser l'espace à plusieurs échelles, notamment fines. Qu'en est-il à des échelles plus vastes ? **[Transition, qui revient sur ce qui a été dit et annonce la suite.]**

II. L'EAU À L'ÉPREUVE DES FAITS

.....

A. LES GRANDES ORGANISATIONS RÉGIONALES : QUELLE PLACE POUR L'EAU ?

Difficile de ne repérer qu'une organisation de l'espace français. À l'échelle nationale, la vieille dualité « Paris et le désert français », actualisée par Paris, d'autres espaces gagnants et des espaces faiblement peuplés, ne se fonde avec raison que sur des critères économiques et démographiques. L'eau n'est tout au plus présente qu'à travers les grands fleuves français et l'ouverture maritime (par le biais des équipements). La typologie originale de Ph. Piercy (*La France – Le fait régional*) retient, elle aussi, des critères avant tout économiques (et culturels en second lieu), ce qui revient à l'organisation précédente. L'organisation administrative, avec les Régions, se calque sur celle des départements.

Elle ne donne donc aux cours d'eau qu'un statut de simple support du découpage, de limite commode malgré les changements de tracé que certaines crues exceptionnelles peuvent induire.

L'eau semble n'être qu'un simple outil structurant et non un véritable agent organisateur à l'échelle nationale. Il est difficile de soutenir que des tracés et des formes de relief sont de nature à fonder un dynamisme particulier dans les espaces tempérés. Tout au plus accompagnent-ils une réalité et s'inscrivent-ils dans des dynamiques impulsées par les sociétés. L'espace dynamique du Sud-Est est ainsi structuré autour de la vallée du Rhône. Le croquis montre le chapelet de villes implantées le long du fleuve, d'importances démographiques et économiques inégales. L'ensemble forme un couloir de circulation mobilisé pour sa platitude, d'abord à proximité du fleuve (lui-même peu sollicité comme axe de circulation de nos jours) avec le chemin de fer et l'autoroute A7, puis plus loin, la ligne TGV. L'activité majeure du Rhône réside dans la production d'hydroélectricité comme le montre le nombre considérable de barrages. Les espaces agricoles majeurs (huerta du Comtat venaisien) ne se situent pas à proximité immédiate du fleuve, mais sur l'un de ses affluents. Cet axe de circulation est pourtant concurrencé aujourd'hui par le passage par le Massif central qui ne doit rien aux formes nées de l'eau et dont les régions n'ont pas atteint le même dynamisme urbain. Le passage vers l'Italie s'est depuis longtemps fait par les Alpes du Nord, leurs tunnels et leurs cols, pour la voie routière et ferrée. ➔ Voir p. 16

Le seul découpage français fondé sur l'eau est celui proposé par les services hydrologiques. Les districts hydrographiques se fondent à l'échelle du bassin-versant et incluent ceux de petite taille à proximité des grands. Ainsi le district de l'Aquitaine s'étend aux bassins-versants des nombreux fleuves côtiers ou parallèles à la Garonne (Adour, Gave de Pau...). Rien de bien pertinent donc, hormis pour des considérations liées à l'aménagement et à la prévention contre le risque né des cours d'eau.

B. À L'ÉCHELLE RÉGIONALE : UNE PERTINENCE CERTAINE, MAIS TROP RÉDUITE

À ces échelles, l'eau peut apparaître tant comme agent de structuration que modalité possible de découpage sous-régional.

L'eau structure des ensembles régionaux à l'image de l'axe durancien. La régulation de la Durance dans les années 1960 avec la création du barrage de Serre-Ponçon doublée par la construction de l'A51 dans les années 1980-1990 ont en partie dynamisé la région autour de l'eau. Elle est là encore un support particulier avec, d'abord, l'extension des surfaces irriguées pour l'arboriculture (pommes, poires) du fait des terres dégagées avec la limitation du risque de crues. Les transports s'affranchissent en partie du tracé de la rivière et les dynamiques spatiales observées sont à lier au choix des édiles locaux : implantations de zones d'activités à proximité de l'A51 et en périphérie de Manosque et de Sisteron. La seule réelle dynamique née de l'eau réside dans le tourisme estival autour du lac de Serre-Ponçon et d'Embrun.

L'eau permet-elle d'individualiser des sous-ensembles pertinents au sein de régions reconues ? Les précipitations du Massif central (administrativement déjà divisé entre Auvergne et Limousin) le divisent en trois ensembles. L'influence océanique domine, avec des pluies d'hiver, l'Ouest (« Montagne » limousine, plateau de Millevaches, bassin de Brive, plateau du Mont-Dore et Plomb du Cantal), est l'ensemble le moins dynamique où l'essentiel du peuplement se localise sur les plateaux et non dans les vallées trop étroites. Les pays de Loire et d'Allier sont plus continentaux, avec l'abri topographique, d'où la domination

des précipitations d'été ; la Grande Limagne et le Val d'Allier (d'origine tectonique et non fluviale) fédèrent l'essentiel du dynamisme de la région, sans le devoir à la présence de l'eau. Les espaces de montagne (Vivarais) ou les bassins intérieurs (Forez) ne connaissent en rien le même dynamisme. Le Sud et le Sud-Est (Montagne Noire, Cévennes) connaissent des pluies d'intersaisons et une sécheresse d'été, preuve de leur ancrage dans le domaine méditerranéen, sans avoir le dynamisme des espaces méridionaux. L'eau, tant par sa présence sous forme de précipitation qu'agent de reliefs (vallées), n'est donc pas de nature à justifier toute organisation spatiale.

L'échelon le plus pertinent pour relever une organisation complète de l'espace (peuplement, activités) à partir de l'eau se place donc au niveau des vallées, ce qui est à la fois une échelle trop fine et qui n'explique pas toute la hiérarchisation régionale française. L'eau est toutefois un élément naturel qui donne une identité régionale, sans que l'on puisse bien sûr en déduire les activités en présence et les formes du peuplement. Une division régionale de l'espace français, fondée sur l'eau, ne peut donc que reprendre le découpage par aire climatique (notamment lié aux précipitations) qui introduit les cours d'eau et leurs caractéristiques majeures liées au climat.

III. L'EAU DANS L'ORGANISATION DE L'ESPACE FRANÇAIS : UNE ORGANISATION PAR CRITÈRES NATURELS

.....

A. LA FRANCE OCÉANIQUE

L'eau est présente en quantités variables dans ce type climatique. Les précipitations varient de 600 à 800 mm du nord au sud, tombent surtout l'hiver et à l'automne. Elles sont à la conjonction de plusieurs facteurs, comme la maritimité poussée (taille plus grande de l'Atlantique que la Méditerranée) et les faibles altitudes qui ne constituent pas d'obstacles aux circulations atmosphériques. La Moselle, bien que née dans les Vosges, n'est que peu influencée par la neige et dépend des pluies pour son débit, y compris pour les crues. Le débit a dépassé en décembre 1947 celui moyen du Rhône à Beaucaire (2 250 m³/s).

Une France océanique franche se dégage avec le « climat breton ». La pluie est présente en Bretagne environ 1 jour sur 3, pour des niveaux équivalents à ceux d'autres côtes françaises comme le pays basque. La sécheresse estivale est bien présente. Les variantes sous-régionales ne sont dues qu'aux organisations du seul relief ou à leur localisation, entre les côtes et l'intérieur avec la diminution des précipitations (différentiels de près de 50 mm par an). Les régimes des cours d'eau n'en sont pas différenciés, pour une région d'abers qui présentent une organisation similaire à celle des estuaires (cas de la Rance avec Saint-Malo-Dinard en tête, et Dinan en fond de ria). Des variantes valent pour des régions aux dynamiques inégales. Dans le nord de la France, les précipitations sont modestes (612 mm à Lille, peu de neige). Le climat du Bassin parisien connaît des variantes. Surtout, l'importance de l'agglomération parisienne (peuplement, économie) ajoutée aux crues possibles de la Seine (de régime pluvial) et de ses affluents en hiver,

est de nature à influencer sur l'organisation spatiale locale. On compte 900 ha de superficies inondables dans Paris et 40 000 ha dans toute l'agglomération, espaces sans construction ou avec des équipements municipaux (stades...). Des réservoirs amont (depuis les années 1930 et plus récemment) ont un rôle modéré (réduction de 1 m à 1,5 m de hauteur de crue), mais ont bouleversé les paysages de leur région. Plusieurs villages ont été reconstruits pour créer le réservoir de Der-Chantecoq sur la Marne, aménagement qui a renforcé la fréquentation estivale (restée modeste) autour de loisirs aquatiques.

Le climat océanique est traditionnellement attaché à une certaine image, à des représentations abusives à propos de certaines régions, mais aussi à une douceur climatique. L'eau participe donc à cette vision subjective des espaces, qui toutefois se heurte à des réalités contradictoires, à l'image de la dynamique touristique de la Bretagne, pourtant attachée au « crachin breton ».

B. LA FRANCE CONTINENTALE

Le climat continental relève plus de la dégradation océanique que d'un effet massif de continentalité. Trois sous-ensembles s'individualisent, plaine d'Alsace et rebord vosgien, « Basses-Terres » franc-comtoise et Bourgogne centrale et orientale. Les précipitations sont légèrement supérieures à celles du domaine océanique. Seules les températures diffèrent. Les cours d'eau qui traversent ces régions se singularisent par leur écoulement sans rapport avec les conditions climatiques. Le Rhin est ainsi de régime nivo-glaciaire, avec quelques apports pluviaux pour de hautes eaux en été.

Les contacts entre climats océanique et continental existent, à l'image de la Bourgogne méridionale autour de la vallée de la Saône. Une relative sécheresse est notable autour de villes comme Mâcon, avec une faible pluviométrie en juillet. Des influences méditerranéennes se font sentir également, avec les fortes pluies d'automne. S'agit-il d'un espace à légitimement prendre en compte ? Oui, pour un climatologue ou un météorologue, mais une telle donnée n'implique pas de réelles conséquences sur la régionalisation de l'espace français. Seul le repérage d'un axe séquano-rhodanien, qui fédère un Grand Sud-Est, est pertinent.

C. UNE FRANCE DES « EXTRÊMES »

La France montagnarde se divise entre moyennes et hautes montagnes. Les précipitations (notamment la neige) sont les éléments naturels bien souvent convoqués comme origines de la perte de dynamisme de la moyenne montagne... mais dont le niveau et la variabilité annuels ne permettent pas la mise en place de stations de ski. Dans le Jura (avec la station des Rousses), la neige est présente au-dessus de 1 200 m d'altitude entre 4 et 6 mois pour des précipitations variant de 1 200 à plus de 1 500 mm par an. L'enclavement bien souvent expliqué par les conditions climatiques ne doit pas faire oublier que la désertification relevée suppose, au préalable, un peuplement. La présence humaine, ancienne dans ces espaces, a donné lieu à des civilisations montagnardes prospères. L'eau participe davantage à une mutation de contraintes en atouts dans le cas de la haute montagne. Avec 25 à 40 % des précipitations tombant sous la forme de neige dans les massifs alpins centraux, on comprend comment l'eau est devenue un or blanc pour les « usines à ski » (R. Knafou) que sont les stations de troisième génération. On comprend aussi pourquoi la

moyenne montagne des Alpes du Sud est plus en dehors des pratiques de la neige avec un niveau inférieur à 20 % des précipitations. Les reliefs nés des écoulements parfois brutaux des cours d'eau de montagne révèlent également combien les aménagements humains peuvent valoriser une telle donnée (cas déjà étudié de la Durance).

La France méditerranéenne apparaît enfin comme une « France à part ». L'image du pays de la soif est parfois convoquée, associée aux garrigues et donc au milieu karstique perméable laissant peu de place à l'écoulement en surface (hormis dans les milieux encaissés de canyons ou les résurgences parfois enchanteuses comme la Fontaine vaclusienne). Les aménagements humains peuvent contrer l'excessive concentration d'eau dans le cas des poljés au prix d'un drainage ancien valorisant la situation d'abri de ces espaces. Les températures sont néanmoins les éléments qui attirent le plus et les termes à partir d'elles ne manquent pas pour tenter d'expliquer des dynamiques de peuplement positives (héliotropisme, effet Sun Belt). Les précipitations sont parmi les plus faibles de France, avec une sécheresse d'été accentuée. Les écoulements les plus brutaux sont toutefois localisés dans l'espace méditerranéen, avec la conjugaison de plusieurs éléments : nature du sol, pluies de printemps et d'automne. Les épisodes sont célèbres : inondations de Nîmes en 1988, épisode de l'Aiguat en octobre 1940 dans les Pyrénées orientales... Les recompositions spatiales portent davantage sur des aménagements locaux pour prévenir ces risques que sur un bouleversement de l'organisation régionale.

L'eau est-elle un élément pertinent de l'organisation de l'espace français ? Une véritable organisation spatiale née de l'eau ne peut être fondée que sur des divisions climatiques qui ne traduisent qu'indirectement les dynamiques françaises à l'échelle nationale. Les mutations spatiales d'échelle locales sont davantage celles influencées par l'eau.

[Réponse à la problématique.] L'eau dans l'organisation économique de l'espace français a, au mieux, un rôle structurant et un recours à une classification climatique s'impose pour appréhender un véritable rôle de l'eau. Rappelons que la France a fréquemment fait figure de puissance terrestre, s'appuyant sur sa ruralité, que de puissance maritime (en dépit d'atouts maritimes non négligeables).

La France métropolitaine est avant tout concernée. Dans les îles tropicales françaises, anciennes « îles à sucre », l'existence d'une dualité territoriale repose en grande partie sur l'eau. La côte au vent, soumise aux alizés et donc largement arrosée, a été le premier espace à être mis en valeur, à la différence de la côte sous le vent (abritée et bien moins arrosée). Il en résulte un binôme qui a forgé de véritables territoires, identifiés encore aujourd'hui notamment dans les consciences locales. Néanmoins, le cas de la Réunion prouve l'impuissance du déterminisme, à travers les travaux entrepris pour transférer l'eau, depuis la fin des années 1980. **[Ouverture.]**